



Robert Mugabé, le désormais ex président du Zimbabwe

Zimbabwe
ROBERT MUGABE DÉMISSIONNE FINALEMENT

P.4

Plan de déstabilisation des institutions de la République Togolaise

APPEL DE TIKPI ATCHADAM À L'INTERVENTION DE L'ARMÉE DANS LA CRISE ACTUELLE

UNE VIOLATION DE LA CHARTE DES PARTIS POLITIQUES PASSIBLE DE DEUX À CINQ ANS DE PRISON P.4 & 8



N°552 du 22 Novembre 2017/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

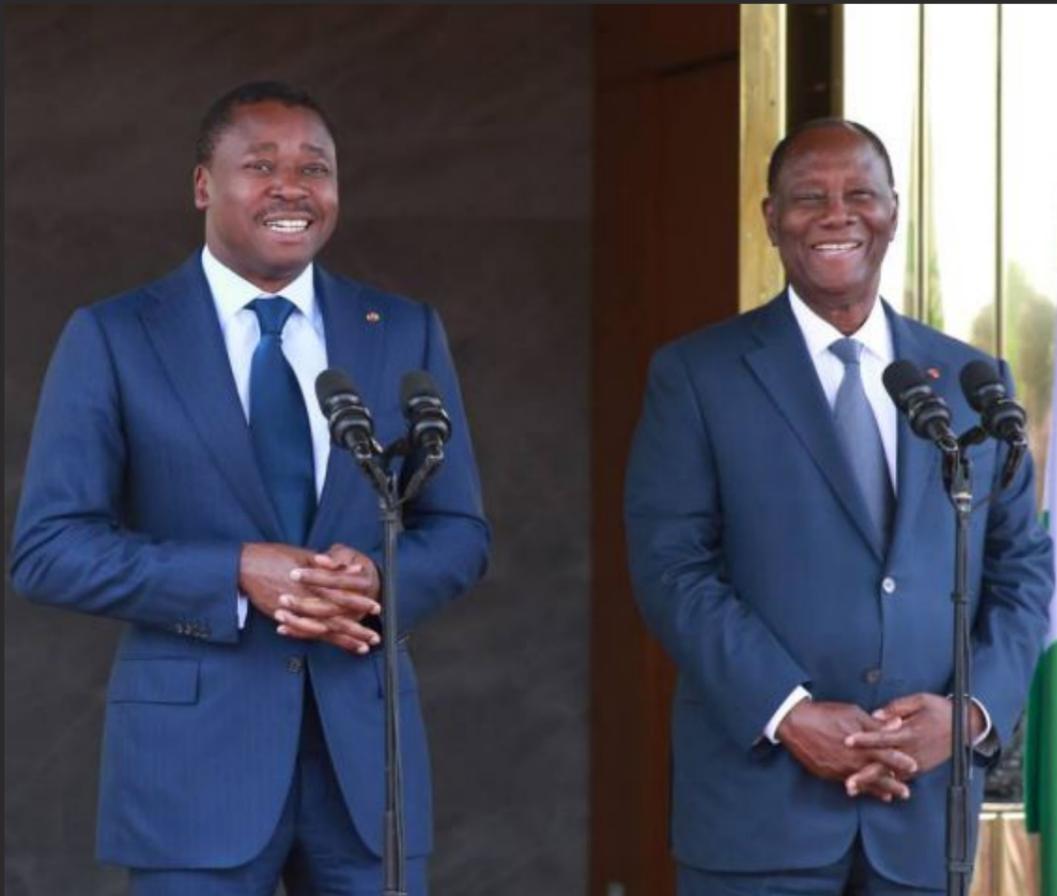
Pour tout renseignement, information ou conseil
contacter le centre d'appel au N° VERT

8201

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Depuis Abidjan Faure Gnassingbé parle de la crise politique au Togo



Faure Gnassingbé ...

et Alassane Ouattara

« POUR DIALOGUER, IL FAUT ÊTRE À DEUX, MA VOIX SEULE NE SUFFIT PAS »

CE QUE, OUATTARA ET FAURE GNASSINGBÉ SE SONT DITS

P.3

Yark Damehane à l'opposition togolaise
« L'ARMÉE EST FIDÈLE AUX INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE, POINT »

P.4

14e Foire internationale de Lomé

L'ÉVÉNEMENT AURA BEL ET BIEN LIEU

P.6

La Foire internationale de Lomé, la 14e édition du genre, aura bel et bien lieu du 24 novembre au 11 décembre...



Johson Kuéku Banka, DG du CETEF

Forum sur la recherche de solutions durables pour les réfugiés au Togo UN NOUVEAU PLAN D'ACTION POUR LES TROIS PROCHAINES ANNEES

Le gouvernement togolais et la représentation nationale du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, en collaboration avec l'ensemble du système des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers, et la société civile, ont adopté le 15 novembre 2017 à Lomé, une nouvelle feuille de route concernant la recherche de solutions durables pour les réfugiés au Togo. La rencontre qui a vu une forte mobilisation des réfugiés eux-mêmes, s'est inspirée de l'expérience du Bénin.

Au bout des trois jours de travaux et de concertation, une note de satisfaction générale, ou mieux un soulagement profond se dégageait de ce forum au cours duquel les délégations de réfugiés auront été très actives. C'est de bonne guerre. Elles savaient que leur sort se jouait à fond au cours de cette table-ronde qu'elles ont appelé de tous leurs vœux. Et une fois qu'ils y étaient, les réfugiés résidant au Togo ont pesé de tout leur poids pour qu'une issue soit trouvée à la fameuse question de la « réinstallation dans un pays tiers », l'une des trois solutions durables classiques qui au fil du temps, ne figurait presque



Table d'honneur

pas ou plus, dans l'agenda que leur proposait le HCR. Mais la raison est toute simple : bien que plusieurs réfugiés qui répondent aux critères de cette solution durable aient été réinstallés dans les pays tiers, on note aujourd'hui, de nouvelles restrictions en matière d'immigration, entraînant une baisse drastique du nombre de bénéficiaires. Aussi, le forum a-t-il recommandé entre autres que « la réinstallation reste un outil de protection pour les réfugiés éligibles et ce, en fonction de l'évolution de la politique des Etats de réinstallation. »

Des difficultés subsistent également, concernant l'application des deux autres solutions durables.

En effet, d'une part, à propos du rapatriement volontaire, en dépit du rapatriement massif de congolais et rwandais dans les années

2010, puis des ivoiriens en 2011, 2012 et 2013, plusieurs centrafricains ne peuvent encore rentrer chez eux à cause de l'instabilité quasi permanente dans leur pays. D'autres réfugiés, carrément, ne peuvent encore retourner dans leurs pays à cause des craintes persistantes de persécution. D'autres encore, malgré le fait qu'ils n'aient plus de crainte de persécution et que la situation dans leur pays d'origine ait favorablement évolué, restent toujours là et ne sont pas candidats au départ volontaire. Les centrafricains eux, de leur côté, manifestent un vif désir de rentrer, mais la situation dans leur pays demeure précaire.

D'autre part, des efforts sont déployés pour faciliter l'intégration locale de ces réfugiés, mais on observe encore des difficultés, notamment pour la naturalisation des réfugiés

rwandais qui sont sous le coup de la clause de cessation depuis 2012, de même que les réfugiés ghanéens arrivés au Togo depuis les années 1980. Ces personnes risquent de tomber dans l'apatridie si rien n'est fait.

Pour régler progressivement toutes ces situations, les différents acteurs ont élaboré un plan d'action triennal 2018-2020 qui détermine les activités de chacune des parties prenantes ainsi que le chronogramme à suivre pour la mise en œuvre des recommandations formulées. Celles-ci prennent en compte:

- Les perspectives générales du Togo en matière de solutions durables,
- Les aspects liés au rapatriement volontaire
- Et les aspects liés à l'intégration locale à travers la régularisation du séjour ou la naturalisation des réfugiés en terre togolaise.

Mariam Diallo, Représentante Résidente de l'UNHCR au Togo, a invité les réfugiés à « saisir les opportunités offertes par le pays d'asile pour jouir d'un avenir meilleur », tout en remerciant le gouvernement togolais pour sa franche collaboration et « toutes les facilités offertes au profit des

réfugiés au Togo ». Au nom du gouvernement, la Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, Tchabinandi KOLANI YENTCHARE a réitéré à l'institution onusienne, la volonté permanente du Togo d'offrir une hospitalité généreuse à toute personne en difficulté qui désire s'abriter sur son sol, conformément à « la légendaire tradition d'accueil du peuple togolais ». Et, le gouvernement veillera toujours au grain pour « garantir la sécurité à tous ces réfugiés » a rassuré le Colonel Bama BARAGOU, représentant le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile.

Un hommage particulier a été rendu aux communautés d'accueil, notamment celles de la plaine de Mò, de Dankpen, de Tandjoare, d'Avépozo, et de Bolou-Kpondavé, pour toutes les attentions bienveillantes accordées aux réfugiés qui vivent dans ces localités.

On dénombre actuellement plus de 13000 réfugiés et demandeurs d'asile au Togo, issus de 14 nationalités. Les plus représentatives sont les ghanéens, les ivoiriens et les centrafricains.

La Rédaction

L'INDUSTRIALISATION COMME MOTEUR DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE CRÉATION D'EMPLOIS

Le Togo a célébré lundi dernier sur le site de WAFO industry situé dans la zone portuaire, la journée de l'industrialisation africaine.

Cette année, l'accent est mis sur les liens entre le développement industriel et les progrès de l'Afrique vers la création d'une zone de libre-échange continentale.

Cette Journée doit faire prendre conscience du rôle que l'industrialisation joue dans le renforcement de la compétitivité des marchés et permettre d'identifier des mesures nécessaires pour que les pays africains réalisent leur potentiel.

Elle vise à sensibiliser l'opinion publique à l'importance du développement industriel africain dans la mise en place d'une zone de libre-échange continentale durable, permettant ainsi de contribuer à la croissance économique de l'Afrique et d'éradiquer la pauvreté.

« En cette Journée de



Les participants

l'industrialisation de l'Afrique, je voudrais réaffirmer le ferme engagement pris par l'ONU de soutenir l'industrialisation de l'Afrique, l'application d'un accord de libre-échange continental et l'avènement de sociétés solidaires, résilientes, pacifiques et prospères », souligne dans un message, le

secrétaire des Nations unies, transmis par la coordinatrice au Togo du système des nations unies, Khardiata Lo N'Diaye.

Pour le ministre de l'industrie, Yaovi Attigbé Ihou, malgré la forte concurrence que subissent les produits africains sur le marché

international, des femmes et hommes courageux continuent d'investir dans l'industrie. Il a souligné, l'ambition des chefs d'Etat africain de mettre en place une zone de libre échange continental pour les 54 pays du continent.

« Avec la ZLEC, les dirigeants africains, visent à créer un seul marché continental pour les biens et services, la libre circulation des hommes et femmes d'affaires et des investissements en vue de développer le commerce intra-africain » a indiqué le ministre Ihou.

En tant que l'un des principaux moteurs de croissance économique et de création d'emplois, l'industrialisation jouera un rôle crucial dans les activités menées en faveur du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

La rédaction

Depuis Abidjan Faure Gnassingbé parle de la crise politique au Togo « POUR DIALOGUER, IL FAUT ÊTRE À DEUX, MA VOIX SEULE NE SUFFIT PAS »

CE QUE, OUATTARA ET FAURE GNASSINGBÉ SE SONT DITS

Le numéro 1 togolais, Faure Essozimna Gnassingbé était à Abidjan, en Côte d'Ivoire le lundi dernier chez son homologue ivoirien, Alassane Dramane Ouattara. Une occasion pour Faure Gnassingbé de se prononcer une fois encore sur la crise politique qui secoue son pays depuis un peu plus de deux mois, et la voie idéale de lui trouver une solution.

« Quelles que soient les situations, les évolutions, tout va se terminer par un dialogue. Ce dialogue est en cours de préparation. Pour dialoguer, il faut être deux, ma seule voix ne suffit pas », a déclaré Faure Gnassingbé à la presse à sa sortie de son entretien avec le président Ouattara.

En effet, le 6 novembre dernier, le gouvernement togolais, dans la perspective de trouver la solution à ladite crise, avait annoncé l'ouverture à Lomé d'un dialogue avec l'ensemble de la classe politique. Mais depuis, les choses tardent, car la partie adverse (l'opposition) ne cesse de multiplier les préalables avant toute participation à un dialogue. Comme préalables, l'opposition exige la libération de tous les détenus qui ont été jugés dans le cadre des manifestations politiques de ces deux derniers mois, et le départ de Faure Gnassingbé. Des préalables qui démontrent «...qu'il n'y a pas suffisamment d'échos témoignant de la même

disponibilité et du même engagement du côté d'une frange de l'opposition », d'après Gilbert Bawara, ministre de l'Emploi et cadre du parti UNIR, qui estime par ailleurs que ces « préalables » avancés par la coalition de l'opposition ne favorisent pas l'ouverture si proche d'un cadre de dialogue.

Comme revendication l'opposition togolaise réclame le vote de la diaspora, le retour à la constitution de 1992. Mais en septembre dernier, le gouvernement avait introduit une proposition de loi qui n'a pas obtenu l'adhésion des 4/5 comme le prévoit la constitution togolaise, pour être adoptée, ouvrant ainsi la voie pour la tenue d'un référendum. La communauté internationale, avait trouvé ce référendum, comme étant la porte de sortie de crise. Mais les choses se sont ralenties quelques temps après avec les appels au dialogue. Appel qu'a adhéré pleinement le pouvoir de Lomé, tandis que du côté de l'opposition on hésite encore.

Il y a une semaine, des envoyés du président Ghanéen Akufo Ado, étaient à Lomé pour écouter les différents camps en vue d'une amorce de dialogue.

Mais ces dernières heures, d'autres informations font échos d'une rencontre à Paris entre le président de l'Union Africaine le Guinéen Alpha Condé, et une délégation du groupe des 14 qui serait composée de Jean-Pierre



Faure Gnassingbé et Alassane Ouattara.

Depuis plusieurs semaines, le leader du PNP, Tikpi Atchadam a préféré quitter le pays laissant, ses militants battre les pavés aux côtés des autres formations politiques formant le G14. Mais au fur et à mesure que les jours avançaient, l'évidence de la difficulté de faire partir Faure Gnassingbé se fait de plus en plus sentir et l'on ose croire qu'à Paris, l'opposition sera raisonnable afin de donner une chance au dialogue, surtout que le gouvernement marque toujours sa disponibilité à favoriser ce dialogue.

Ce que Faure Gnassingbé et Alassane Ouattara se sont dits

Au terme de leur rencontre le lundi 20 novembre 2017, à Abidjan, les présidents ivoirien et togolais, ont révélé le contenu de leurs échanges.

D'après le service de communication de la

présidence de la République togolaise, au terme de l'entretien, le Président Alassane OUATTARA a dit sa joie d'accueillir, son « frère et ami », le Président Faure GNASSINGBÉ « chez lui », à Abidjan.

Il a ajouté avoir passé en revue avec son homologue togolais, par ailleurs Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, la situation dans les différents pays de la sous-région, notamment en Côte d'Ivoire et au Togo.

Il a, par ailleurs, souligné que l'entrevue a été l'occasion pour le président de la République togolaise de confirmer sa participation effective au Sommet Union Africaine - Union Européenne qui aura lieu les 29 et 30 Novembre 2017, à Abidjan.

Selon les mêmes sources, intervenant à son tour, le président Faure GNASSINGBÉ a d'abord

remercié son homologue ivoirien pour l'hospitalité et la qualité de l'accueil qui lui a été réservé. Il a ensuite précisé être venu à Abidjan avec sa « casquette » de président en exercice de la CEDEAO, et cela, en prévision du prochain Sommet de cette Organisation sous-régionale qui aura lieu le 16 décembre 2017, à Lomé.

Dans ce cadre, indique le communiqué de la présidence togolaise, les entretiens avec le président Alassane OUATTARA ont porté sur les différents dossiers qui seront abordés au cours de ce Sommet. Lesquels sujets, ont trait notamment à la situation politique et sécuritaire dans certains Etats de l'espace sous-régional, notamment le Togo et la Guinée - Bissau ainsi que d'autres situations difficiles.

En outre, la question de l'élargissement de la CEDEAO à d'autres pays qui en ont fait la demande a également figuré, selon le président de la République togolaise, au menu des échanges avec le chef de l'Etat ivoirien. Tout comme la situation sécuritaire qui prévaut au Sahel.

A Abidjan, Faure Gnassingbé a annoncé son déplacement qu'il a effectué hier mardi 21 novembre 2017, à Abuja, pour rencontrer son homologue nigérian, le président Muhammadu BUHARI.

LM

FAURE E. GNASSINGBÉ ET TONY BLAIR À LA RENCONTRE DU TOGO PROFOND

Le chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé et l'ancien Premier ministre britannique ont visité des unités socioéconomiques et rencontré des groupements de femmes et organisations de jeunes déscolarisés à Niamtougou, Pya et Tcharè, la semaine dernière.

A Niamtougou plus précisément à Baga, ils ont visité le Centre international de développement agropastoral (CIDAP). Il s'agit d'un centre de formation, de production et de transformation des produits agricoles. Il y est également pratiqué de la pisciculture et l'élevage dans un cadre environnemental particulier.

La deuxième étape a été Pya Hodo



toujours dans la région de la Kara à la rencontre des membres de groupements de femmes et des volontaires d'engagement citoyen particulièrement enthousiastes. Les femmes et les jeunes bénéficiaires des projets et financements du gouvernement ont exposé leurs activités génératrices de revenus.



M. Tony Blair, Président de la fondation qui porte son nom, Tony Blair Institute (TBI), les a félicités et encouragés pour leur engagement social et sens de responsabilité. « Je suis venu à vous avec mon ami personnel le Président Faure que je félicite pour son leadership. La jeunesse c'est l'avenir du pays. Et

j'adore écouter l'histoire des femmes fortes et battantes comme vous. » a-t-il déclaré.

À Tcharè, le Président de la République et son illustre hôte ont découvert le talent et l'ingéniosité des forgerons et potiers dans la fabrication des outils et instruments traditionnels.

Cette visite a permis à M. Tony Blair une immersion dans le Togo profond, preuve de son attachement au peuple togolais et à son ami Président.

Le TBI accompagne déjà le Togo dans sa politique développement.

Service de com de la présidence

Yark Damehane à l'opposition togolaise

« L'ARMÉE EST FIDÈLE AUX INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE, POINT »



Cette déclaration est du ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark Damehane à l'endroit de l'opposition qui, à la fin de sa marche des trois jours, la semaine dernière, a fait un appel à l'armée.

Comme c'est de coutume désormais, le ministre de la Sécurité était face à la presse le samedi soir pour faire le point de la manifestation de l'opposition.

« L'opposition est le premier acteur à dire que l'armée n'est pas républicaine. Elle veut que les militaires soient de leur côté pour faire la

marche ? Non. Nous avons une armée républicaine, elle est loyale aux institutions de la république. Point », a déclaré M. Yark qui a fait savoir que l'armée est au service des institutions de la République.

Le ministre s'est ensuite étonné de cet appel lancé par l'opposition à l'endroit des corps habillés qui dans un passé récent, a appelé les militants à s'en prendre à ces mêmes militaires. « Qu'elle ne rêve pas que les militaires seront de leur côté. Les militaires sont fidèles aux institutions en place, de la république », a-t-il ajouté.

Certains responsables de l'opposition, particulièrement ceux du groupe des 14, ont à la fin de la marche de samedi dernier lancé un appel aux Forces Armées Togolaises.

« Nous comptons sur vous pour éviter l'agression des civils », ont-ils déclaré devant leurs militants. Des déclarations qui sont en déphasage avec leurs comportements et actes vis-à-vis des forces de l'ordre et de sécurité, et celles de défense. Et les faits qui se sont passés à Sokodé en sont la preuve et restent encore vivaces dans les esprits.

La rédaction

Zimbabwe

ROBERT MUGABE DÉMISSIONNE FINALEMENT



Le président Zimbabween, Robert, Mugabe, n'aura résisté que quelques jours seulement. Sous l'effet de la pression en interne et au plan international, le vieux a été obligé de quitter le pouvoir.

Sa démission a été actée hier mardi. Robert Mugabe ne va plus présider le congrès de la ZANU-PF comme il l'avait annoncé lors de son dernier discours. La pression était plus forte que lui. Il n'aura pas attendu la procédure de destitution lancée par son parti à l'assemblée nationale allée à terme. La raison à prévaloir et le plus vieux chef d'Etat en exercice au monde (93ans et plus 30 années au pouvoir) s'en va. Mais il a préféré la petite honte que la grande.

La rédaction

Plan de déstabilisation des institutions de la République Togolaise

APPEL DE TIKPI ATCHADAM À L'INTERVENTION DE L'ARMÉE DANS LA CRISE ACTUELLE

UNE VIOLATION DE LA CHARTE DES PARTIS POLITIQUES PASSIBLE DE DEUX À CINQ ANS DE PRISON

A défaut de renverser le régime de Faure Gnassingbé par des mobilisations populaires dans les rues, selon le plan A, l'opposition s'active à sortir son plan B. Inciter l'armée Togolaise à déstabiliser les institutions de la République. Le message audio du leader de la contestation, Tikpi Salifou ATCHADAM, diffusé sur les réseaux sociaux le 16 novembre est bien clair. Il appelle la grande muette à rejoindre le peuple. Un message gravissime qui viole la charte des partis politiques. Tikpi sous le coup de la loi. Analyse !

Tikpi Atchadam qui se livre enfin...et confirme le plan établi

La dernière actualité du Zimbabwe semble avoir raison de lui. La gloire, les qualificatifs les plus élogieux dont le Leader de la contestation, l'homme le plus emblématique du moment tendent à l'engloutir. Il se voit déjà dans les nuages et perd tout son sens du réalisme.

L'homme que beaucoup trouvaient beaucoup plus méthodique par rapport à ses amis peu cohérents de l'opposition vient de tomber dans le piège sans fin du populisme. Les militaires ont écarté Robert Mugabé du pouvoir. Et Tikpi Atchadam, président du PNP se montre influencé. Il croit en la répétition de cette histoire au Togo. Il l'insinue dans son dernier message audio publié et partagé sur les réseaux sociaux. « .. Nous sommes arrivés à un moment critique et déterminant dans l'histoire nationale où chaque institution joue sa crédibilité et même sa propre survie dans le Togo de demain...La stratégie du Pouvoir rappelle la démarche du bourreau qui oppose ses victimes. Le peuple l'a compris très tôt. Et il attend la même compréhension de l'armée et des forces de sécurité. ».

Le Président du PNP vient donc de faire appel à l'armée. Aujourd'hui, une partie du peuple Togolais se révolte contre le Pouvoir en place. Et

il voudrait que l'armée et les forces de sécurité fassent de même. Il voudrait que l'armée se soulève contre le Pouvoir établi comme le fait une partie du Peuple depuis plus de 2 mois. La nouvelle position d'Atchadam semble grave. Et elle vient confirmer toutes les informations selon lesquelles un plan de déstabilisation des institutions du pays serait concocté par certains leaders de l'opposition avec l'appui des officiers qui ont déserté l'Armée Togolaise et des compatriotes Togolais engagés dans l'Armée Américaine. Et déjà au lendemain des violentes manifestations du 19 août 2017 à Sokodé, un Togolais de l'armée américaine a fait circuler un message audio sur les réseaux sociaux estimant que lui et ses compatriotes Togolais nombreux dans l'armée américaine sont capables de descendre au Togo comme ce fut le cas en Gambie. Yemi de SOUZA, l'un des proposant le clamait entre-temps haut et fort sur une plateforme

whatsapp : « (...) Moi je dis toujours, j'appelle la jeunesse unie à faire alliance avec la jeunesse militaire pour libérer le Togo. (...) Moi j'ai proposé mes idées à tout le monde, aux chefs des partis politiques. J'ai eu à discuter avec certains qui m'ont dit clairement que oui ils sont conscients que l'armée va faire quelque chose mais ça c'est les derniers recours. Et quand je leur pose des questions de savoir est ce qu'il va y avoir des morts...puisque pour tous ces morts on ne peut rien faire...alors silence radio.» On note également qu'un colonel à la retraite des Forces Armées Béninoises, vivant actuellement aux Etats-Unis a déclaré que selon des informations reçues, la situation que traverse actuellement le Togo est un complot fomenté par certaines forces étrangères. «Celles-ci vont profiter de la mésentente entre les politiciens pour déstabiliser le Togo. Ainsi, les manifestations sociales à venir, vont permettre de mettre

à exécution leur plan qui consiste à parachuter des mercenaires et des terroristes», a-t-il mentionné dans une confidence.

Des Togolais, qui pour leurs ambitions politiques comptent contre toute une nation.

Pourquoi les leaders de l'opposition restent intouchables même s'ils tombent sous le coup de la loi?

« L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté » disait Jean-Jacques Ruisseau. Ce principe cartésien, fondamental et sacro-saint de la démocratie puisqu'on ne jure plus que par elle au Togo, n'est pas le quotidien des responsables politiques de l'opposition qui pensent être au dessus de la loi alors qu'au même moment, ils demandent avec véhémence aux autres de respecter la loi. Malheureusement, les premières autorités du Togo, au nom de l'apaisement, la préservation de la paix et la

(Suite à la page 8)

Le Messenger

Lu sur le net !

Karina, tuée en 5 minutes : "Je l'ai terminée, je l'ai étranglée"

Karina Vetrano a été tuée en août 2016 à New York.

Le procès du meurtrier présumé de Karina Vetrano, tuée en août 2016, se tient actuellement à New York. Lundi, une vidéo dans laquelle l'homme raconte le crime à la police a été diffusée.

C'est la première fois que les parents de Karina Vetrano étaient confrontés aux propos du meurtrier de leur fille. En août 2016, la jeune femme a été sauvagement tuée alors qu'elle était partie faire son jogging dans le Queens. Le procès du principal suspect, Chanel Lewis, se tient actuellement à New York. Une vidéo dans laquelle l'homme avoue le crime et raconte aux policiers les derniers instants de la victime a été dévoilée au cours de l'audience lundi, indique le «New York Daily News». «J'étais en colère, j'ai vu rouge», explique-t-il d'abord. Il se souvient avoir attrapé Karina Vetrano alors qu'elle courait près de lui. Il l'a alors frappée cinq fois au visage avant qu'elle perde connaissance. «Elle ne criait pas. Elle était finie. Je l'ai terminée, je l'ai étranglée», dit-il. Puis, il l'a attrapée par les poignets et l'a transportée dans un terrain vague pour l'abandonner. S'il assume parfaitement le meurtre, il nie en revanche les accusations d'agression sexuelle. «Je n'ai rien fait de ce qu'ils disent, genre le viol ou des trucs comme ça», affirme-t-il. A la question de savoir pourquoi il a ainsi attaqué la pauvre jeune femme, Chanel Lewis répond de façon confuse, lançant simplement qu'un mec venait d'entrer chez (lui) et qu'il était en colère. Il raconte également qu'après le meurtre, «tremblant», il est rentré chez lui pour tenter d'arrêter le sang qui coulait aux endroits où la jeune femme avait tenté de se défendre en le griffant.

Chanel Lewis a réussi à échapper aux autorités durant six mois après son crime. En garde à vue, il avait déjà donné des détails précis sur ce qui est arrivé le jour du drame, «mais il n'a pas vraiment expliqué pourquoi il a fait ça», avait expliqué une source proche de l'enquête au «New York Daily News». Ce meurtre était d'autant plus inexplicable que le suspect de 20 ans à l'époque n'avait rien d'un meurtrier ou d'un violeur. «Il n'a pas de casier judiciaire. Mais nous avons trouvé des incidents dans le passé au cours desquels il a exprimé sa haine des femmes. Il avait menacé de faire du mal à des femmes ou de les attaquer. Il avait une haine profonde envers elles. Mais il n'était jamais passé à l'acte», avait indiqué une autre source au quotidien américain.

La colère des proches de Karina

Karina Vetrano, elle, était diplômée de l'Université de St. John et travaillait à Howard Beach comme traiteur et thérapeute. Elle était passionnée de littérature et avait ouvert un blog pour partager ses textes. Sur les réseaux sociaux, la jeune femme s'affichait également beaucoup avec ses amis, de New York à Saint-Tropez en passant par Monaco. Elle était présente à Nice le 14 juillet dernier, jour de l'attentat terroriste qui a fait 86 morts. Sur Internet, elle avait alors posté une photo d'elle assise près d'une fontaine de la ville, prise le 13 juillet : «Je n'ai pas de mot. Cette photo a été prise moins de 24 heures avant le drame. Nous avons parcouru la ville et admiré sa beauté, et seulement quelques heures plus tard... j'étais encore là. Je n'arrive pas à y croire. Mais je suis heureuse d'être de retour à la maison. Merci à tous ceux qui ont pris de mes nouvelles».

La famille de l'accusé a quitté la salle avant la fin de l'audience, incapable de supporter les mots durs prononcés dans la vidéo. Une attitude qui a provoqué la colère des proches de Karina Vetrano. «Sa famille est partie. Ils n'arrivaient pas à entendre ses aveux. Nous savons donc d'où vient sa lâcheté. La vérité fait mal. C'est pathétique. Ils font juste ça pour continuer à dire qu'il n'est pas coupable», a réagi le père de la jeune femme.

Paris Match | Clémentine Rebillat

HISTOIRES DROLES

Moïse, Jésus et un vieux barbu jouent au golf

Moïse prend son club et, d'un coup élégant, envoie sa balle. Elle monte en l'air avec un superbe mouvement et tombe en plein milieu du lac.

Moïse ne se trouble pas. Il lève son bâton et les eaux s'ouvrent, lui laissant le passage pour jouer un nouveau coup.

C'est maintenant au tour de Jésus. Il prend son club et d'une parabole parfaite, il envoie également sa balle dans le lac, où elle tombe sur une feuille de nénuphar. Sans s'énerver, Jésus marche sur l'eau jusqu'à la balle, et frappe à nouveau vers le green.

Ensuite, le vieux barbu prend son club et,

d'un geste très approximatif, envoie sa balle. Elle ricoche sur un arbre, rebondit sur un caillou puis à nouveau sur un arbre. De là, elle tombe sur le toit du clubhouse, roule dans la gouttière puis dans un canal qui la conduit dans le lac mentionné ci-dessus.

Là, un gros crapaud qui se trouve à côté l'avale. Alors un épervier fonce sur le crapaud et l'attrape entre ses serres. Il prend son vol au-dessus du terrain de golf, mais le crapaud, pris de vertige, laisse tomber la balle qui tombe juste dans le trou !

Moïse se tourne alors vers Jésus et dit :
- J'en ai marre de jouer au golf avec ton père!

Méditons ... !

Dans les circonstances présentes, seul celui qui est lui-même avec talent, avec invention, qui est capable de tirer parti de sa source intérieure, qui s'est enrichi par la connaissance, peut rivaliser avec la machine. Si l'on ne veut pas que l'humanité soit composée d'une foule de

«robots humains» rivés à des tâches sans intérêt, et de quelques maîtres du savoir et de la puissance, il faut que l'exigence d'être soi-même soit forte et offre la ligne de résistance à la «mise en conformité» de tous les hommes.

Martin GRAY

PHARMACIES DE GARDE DU 20/11/2017 au 27/11/2017

Pharmacie BEL AIR 22 21 03 21
Rue du Commerce

Pharmacie AKOFA 22 21 00 97
Av. Maman N'Danida Amoutivé

Pharmacie HANOUCOPE 22 21 01 15
Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal FM.

Pharmacie BIOVA 22 27 82 98
Bd. Houphet Boigny

Pharmacie CHATEAU D'EAU 22 21 57 51
Près Château d'eau de BE

Pharmacie Notre Dame de MEDJ
22 20 56 94
Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Gaïtou - Face Byblos

Pharmacie KODJOVIAKOPE 22 21 89 90
Avenue Duisbourg

Pharmacie AMITIE 22 21 74 47
72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)

Pharmacie GBOSSIME 22 22 50 50
Face Marché Gbossimé

Pharmacie HÔPITAL 22 20 08 08
Face Hôpital CHU-Tokoin

Pharmacie PAIX 22 26 40 91
Résidence du Benin

Pharmacie PROVIDENCE 22 26 66 48
Bd. Jean Paul II

Pharmacie AEROPORT 22 26 21 22
Rte de l'Aéroport SITO

Pharmacie HEDZLANAWA 22 26 49 61
Marché HEDZLANAWA

Pharmacie THERYA 22 61 56 52
Mangotigomé-Route de la Foire Internationale TOGO 2000 (à 300m de la Foire)

Pharmacie MAËLYS 22 27 60 19
1688, Bd Malfakassa - Bè Kpota en Face de

NETADI

Pharmacie MISERICORDE 23 38 47 62
BE-KPOTA

Pharmacie ELI-BERECA 22 51 22 82
Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste

Pharmacie LA REFERENCE 23 20 24 15
Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba

Pharmacie BONTE 92 94 84 40
Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol

Pharmacie DJIDJOLE 22 25 65 12
DJIDJOLE

Pharmacie VERTE 22 25 03 26
Face Ecole du Parti Klikamè

Pharmacie DELALI 22 25 06 90
Quartier Agoè-Cacaveli, Face Cour d'Appel

Pharmacie DIEUDONNE 23 38 07 44
Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou

Pharmacie OSSAN 22 51 13 04
Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI

Pharmacie AGOE-NYIVE 22 25 83 38
A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé

Pharmacie ESPACE VIE 22 32 87 20
Agoe Logopé, face bar Plaisir 2003

Pharmacie APOU ANTOINE 22 19 12 15
Boulevard Lycée Agoè-Nyivé - Agoè-Assiyéyé

Pharmacie DIVINA GRACIA 22 45 79 69
Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana)

Pharmacie AVEPOZO 22 27 04 86
A côté de la place publique d'avepozo

Pharmacie DE L'EDEN 22 27 53 55
Route d'Aneho, face cité Baguida

Politiques de développement

LA THÉORIE DU CHANGEMENT POUR FAIRE DÉCOLLER LE PAYS

« A l'horizon 2030, le Togo ambitionne devenir un pays émergent avec des projets et programmes qui prennent en compte les besoins de toutes les populations à la base. Le pays à cette période sera une nation économiquement, socialement et démocratiquement solide, stable, solidaire et ouvert sur le monde.

Cette vision des autorités togolaise a reçu l'accompagnement du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) dont les experts forment depuis lundi et ce pendant 10 jours les responsables chargés de la planification, des départements ministériels, sur le concept de "la théorie du changement".

Il s'agit d'une contribution du PNUD à la demande de l'Etat togolais d'outiller les cadres nationaux sur les exigences en matière de planification du développement avec prise en compte des besoins des populations et de toutes les parties prenantes sur le choix du changement souhaité par le pays.

Pour le formateur, Mamadou N'Daw, la planification classique adoptée par les pays dont le Togo est souvent menée sans l'intégration explicite des besoins réels des populations.



Les programmes et projets doivent prendre en compte les besoins de toutes les couches, les risques, les hypothèses, comment quitter une situation négative à une situation positive, comment quitter une situation à laquelle les gens n'étaient pas impliqués à une situation où les opinions sont prises en compte » a expliqué M. N'Daw.

L'adoption de cette théorie par le Togo, dans les principales des planifications devra permettre aux

agents planificateurs de prendre en compte les exigences de toutes les parties et procéder à une bonne analyse des défis, solutions, le choix des stratégies et de l'ambition du développement pour le pays.

« Il est apparu utile de renforcer les capacités des acteurs pour l'application de la théorie du changement dans le cadre de l'actualisation des politiques sectorielles et de la planification basée sur les objectifs de

développement durable », a déclaré à l'ouverture des travaux, le secrétaire général du ministère de la planification, Homevor Estri.

Mactar Fall, représentant adjoint du PNUD au Togo, a pour sa part, loué la vision des autorités togolaises de faire émerger le pays à l'horizon 2030 par des politiques guidées par la devise de ne laisser "personnes de côté". Pour lui, la rencontre de 10 jours, répond à l'impératif de faire acquérir aux participants, de nouveaux savoirs, savoir-faire de manière à faire doter les cadres de l'administration d'outils de conception, d'analyse et de mise en œuvre des politiques de développement.

La théorie du changement explique comment les activités sont censées produire un ensemble de résultats qui contribuent à la réalisation des changements attendus et des impacts finaux prévus.

Les dix jours offrent l'opportunité aux agents d'approfondir l'application de la théorie du changement sur des cas concrets de politiques et stratégies de développement afin de s'assurer qu'elles sont en phase avec les objectifs de développement durable.

LM

14e Foire internationale de Lomé
L'ÉVÉNEMENT AURA BEL ET BIEN LIEU

La Foire internationale de Lomé, la 14e édition du genre, aura bel et bien lieu du 24 novembre au 11 décembre au centre des expositions et Foire de Lomé, communément appelé Togo 2000.

Aucun report ne pèse sur ce carrefour commercial important de Lomé et de la sous-région.

« La foire c'est pour tous les togolais. Elle n'a pas de connotation. Nous rassurons que des dispositions sont prises pour garantir la sécurité à tous les participants, exposants et populations », a confié M. Johnson Kueku-Banka.

Ces derniers temps, certaines informations véhiculées sur les réseaux sociaux font état de ce que l'événement pourrait être reporté. *« Il s'agit de l'intoxication »,* ajoute M. Johnson, pour qui, la Foire

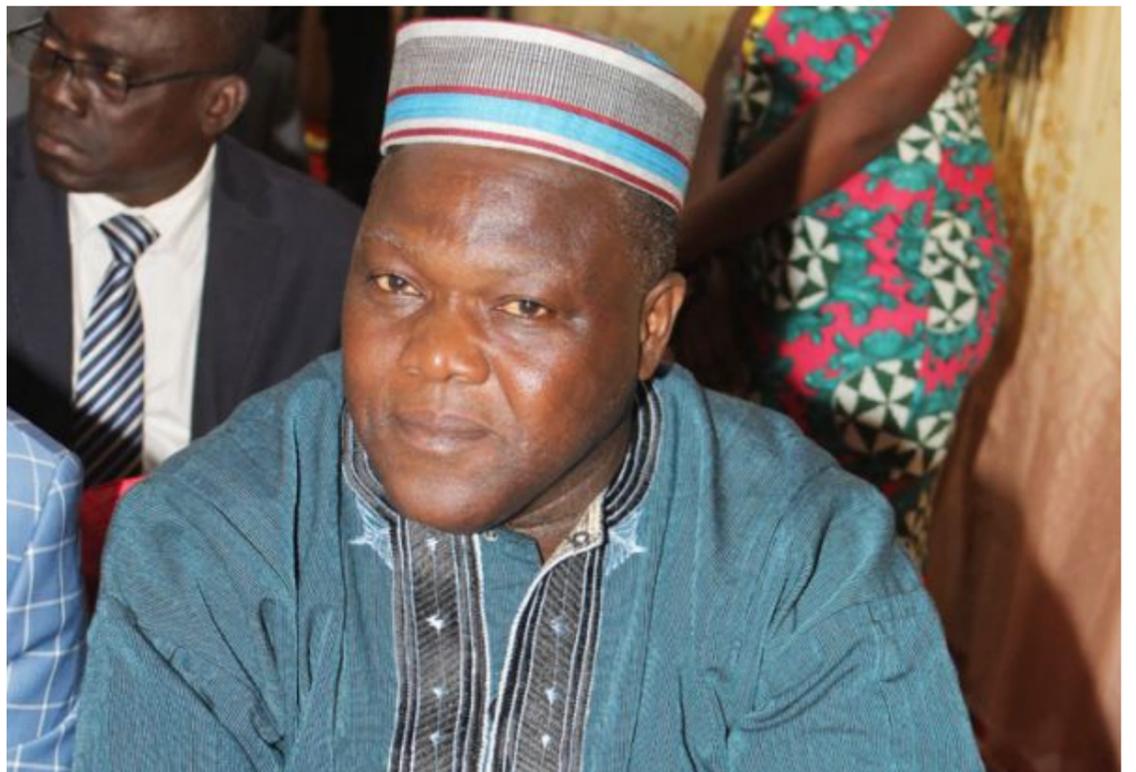
internationale de Lomé, *«est une opportunité qui a toujours fait bénéficier les togolais et tous ceux qui y participent».*

Le directeur du CETEF, s'étonne du comportement de certains concitoyens, qui tentent de semer la confusion dans les esprits des opérateurs économiques nationaux et internationaux.

Selon les organisateurs, toutes les dispositions sécuritaires ont été prises pour assurer à tous et à toutes, une bonne foire, comme c'est le cas chaque année.

Les réservations des stands se poursuivent sur le site. Les opérateurs économiques sont invités à participer massivement à ce grand rendez-vous de l'année.

Organisé depuis 1985, l'édition 2017 est placée sous le thème "le



numérique au service des affaires".

1000 exposants doivent y prendre part pour plus de 300 milles visiteurs

attendus.

La Foire de Lomé est un ensemble d'expositions-ventes, des rencontres B-2-B, rencontres acheteurs-

vendeurs, des soirées culturelles.

Sur le site les derniers réglages se poursuivent.

LM

Préparatifs de la sixième édition de l'opération COCAIR LES UNITÉS DE CONTRÔLE D'INTERPOL D'AFRIQUE EN SESSION DE FORMATION À LOMÉ

Intégrer, revoir les techniques de ciblage des analyses du risque et avoir une bonne connaissance des routes de la drogue et différents moyens de dissimulation de maîtrise d'utilisation du CENcomm, c'est l'objectif de l'atelier de formation d'une semaine ouvert lundi à Lomé par l'organisation mondiale des douanes en collaboration avec l'office togolais des recettes (Otr)

Placé sous le thème « *La reconnaissance des produits stupéfiants, l'initiation à l'analyse de risque et au ciblage ainsi que l'utilisation de CENcomm et de l'I-24/7* », la rencontre de Lomé qui regroupe environ une trentaine de pays, se situe dans le cadre de la préparation de la sixième édition de l'opération COCAIR qui est un projet initié par l'organisation mondiale des Douanes en collaboration avec l'ONUUDC et Interpol, un projet qui vise l'interception des expéditions de la cocaïne et autres drogues, et permet de détecter les passages à risque élevés, d'identifier les organisations criminelles impliquées dans ces trafics.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Commissaire des Impôts ADOYI Essowavana



représentant le Commissaire Général de l'Otr. Il a dans son message, tenu à remercier l'Organisation Mondiale des Douanes pour l'honneur qu'elle a fait au Togo pour accueillir cette formation destinée à la zone Afrique.

Il a par ailleurs, salué la pertinence du thème de la rencontre qui selon lui, relève d'une grande importance pour la sécurité l'Afrique.

L'opération COCAIR est en effet un

sous-programme du programme AIRCOR consistant à renforcer les capacités de lutte, de détection et d'investigation dans les aéroports à travers des Cellules Aéroportuaires Anti trafics dotées d'outils pour l'échange des informations en temps réel sur la criminalité transnationale organisée.

Selon le représentant de l'Organisation Mondiale des Douanes, EEMOND Sylvain, « *le projet AIRCOP dure depuis une dizaine d'années et a pour objectif*

de tester le niveau de capacité des unités de contrôle mix afin de compliquer la tâche aux organisations de criminels de trafic des drogues ».

On note à cette rencontre de formation, la présence des pays du Maghreb et du Proche Orient, à savoir le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Jordanie et du Liban qui n'ont pas encore rejoint le projet AIRCOP.

JC

Football féminin

L'ASSOCIATION SPORTIVE WINNERS A UN NOUVEAU BUREAU

Après dix années d'incertitudes et de navigation à vue, les premiers responsables et initiateurs de l'Association sportive WINNERS dans les années 2004, veulent redonner un nouvel souffle de vie à cette équipe féminine en vue d'un nouveau départ pour de grandes perspectives. Ces nouvelles ambitions sont à l'origine de la tenue d'une Assemblée Générale extraordinaire le dimanche 19 Novembre dernier à Lomé.

Cette assemblée générale, la première depuis l'élection du bureau sortant en 2008, plus qu'une nécessité était devenue un impératif, dans la mesure où le mandat du bureau sortant était devenu obsolète. Ce qui a rendu la gestion et le fonctionnement du Club



Nouveau bureau winners

difficile voire impossible. Le fondateur du Club, Komi Kpodzra a décidé de mettre sur pied un comité pour organiser l'Assemblée Générale en vue d'un nouveau départ du club pour les grandes échéances à venir conformément à la vision de la fédération togolaise de football et aux orientations de la FIFA qui

met un accent particulier sur le développement du Foot féminin. C'est ce qui a abouti à la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire dimanche à Lomé et qui a permis l'élection d'un nouveau bureau de l'Association.

La rencontre du 19 novembre a vu la présence

d'une trentaine de délégués.

Après épuisement de l'ordre du jour, il a été mis sur pied un nouveau bureau de neuf membres avec pour charge, la réorganisation du club afin de lui donner sa notoriété d'antan sur le plan national.

Le nouveau bureau est présidé par Atsou Atchrimi, élu dès le tour.

Conscient de l'importance de sa mission, le nouveau président réorganisera le club en lui dotant des structures nécessaires pour son bon fonctionnement.

« *Mon premier chantier sera de discuter avec tous les membres du club en vue de mettre sur pied les structures nécessaires pour le bon fonctionnement des WINNERS et surtout mobiliser les ressources pour assoir une bonne équipe pour le démarrage des compétitions* » a-t-il indiqué.

Charger des affaires culturelles : Razak Afidjo

Chargé des affaires culturelles -Adjoint : Naboia Bienli

JCB

Plan de déstabilisation des institutions de la République Togolaise (Suite)

cohésion sociale, loin d'appliquer la loi, contribuent à sa violation, érigeant de fait, l'impunité et la politique de deux poids de mesure en règle d'or au Togo.

Même si la loi sur les manifestations n'aborde ce sujet, l'article 27 de la Charte des partis politiques dispose : « Tout dirigeant de parti politique qui, par un procédé quelconque, incite ou invite les Forces armées ou les Forces de l'ordre à s'emparer du Pouvoir d'Etat encore la peine de deux (2) ans à Cinq (5) ans d'emprisonnement et une amende de 500 000 à 5 000 000 de francs CFA. ».

En Associant l'Armée ou les Forces de Sécurité à ce qui se passe, Tikpi Atchadam souhaiterait donc que l'Armée fasse un coup d'Etat, renverse donc le Pouvoir légalement établi. Une démarche illégale. Son ambition s'affiche donc claire. Il veut du chaos pour son pays. Raison principale pour laquelle, il martelait entre-temps qu'il ne voulait pas du tout dialoguer et qu'il réclamait le départ immédiat du Président Faure Gnassingbé du Pouvoir.

Le cas Zimbabwe l'inspirerait. Le cas Ouagadougou l'embourbe aussi. La question qu'il faudrait se poser serait de savoir s'il pourrait être à même de pouvoir gérer un coup d'Etat et son lendemain. Les coups d'Etat rendent toujours instables les pays. Ils plongent les pays dans des situations d'incertitude totale.

En effet, depuis le déclenchement des événements actuels le 19 Août dernier, en interprétation stricte de la loi portant charte des partis politiques au Togo, comme dans le cas de la loi pénale, plusieurs personnes ou mieux premiers responsables des partis politiques auraient dû être déjà interpellé pour violation aussi bien de la constitution togolaise, la charte des partis politiques ainsi que le nouveau code pénal. Il n'est un secret pour personne que nonobstant la liberté de création des partis politiques que consacre la constitution togolaise qu'elle soit de la C92 ou sa version révisée en vigueur actuellement et surtout le nouveau code pénal, des testes régissent et encadrent le fonctionnement des partis politiques au Togo. L'intension ou encore l'objectif du législateur en mettant des dispositions d'encadrement de l'exercice d'activité politique, n'est superflue ni le fruit du hasard. Il s'agit d'éviter d'instaurer un état de désordre dans le pays. C'est ainsi que pour contraindre les responsables de partis politiques à prôner la paix et à éviter à tout prix la violence, les divisions ethniques et religieux et surtout à inviter l'armée à la révolte, le législateur a introduit des articles qui sanctionnent ces actes dans la charte régissant la création des partis politiques au Togo.

Il s'agit en effet des articles 25, 26 et 27 de Charte des partis politiques qui tirent eux-mêmes leurs fondements de l'article 3 de ladite Charte qui interdit tout responsable ou leader de

formation politique à inciter à la violence, à la haine ethnique et tribale, les divisions et intolérances religieuses et surtout appels à la révolte des forces de l'ordre et de défense. Que dit fondamentalement la charte des partis politiques issue de la constitution de 1992 en ses articles 25 et 26 aussi applicables à un certains nombre de leaders de l'opposition principalement à Tikpi Atchadam à cause de ses gestes, faits, propos et déclarations va-t-en-guerres?

Article 25 de la charte des partis politiques : « Quiconque dirige ou administre un parti politique en violation des dispositions de la présente Charte, encourt une peine de 3 à 12 mois d'emprisonnement et une amende de 100 000 à 500 000F CFA ou d'une de ces deux peines... En cas de récidive, le maximum de la peine prévue ci-dessus sera porté au double ». Il va donc sans dire qu'en principe, le gouvernement, sur la base de cet article 25 de la charte des partis politiques, pouvait et devrait poursuivre tous les responsables politiques de l'opposition qui ont fait de l'apologie de la violence, les appels à la révolte et aux violences, les tentatives d'opposer deux ethnies en occurrence les Kabyè et les Tem. Pour exemple : baptiser une marche de surcroît dite de pacifique comme étant une de la « Colère », est ni plus ni moins, faire preuve d'appel à la violence. Appel qui, d'ailleurs a été bien suivi par les manifestants dans la mesure où tout le connaît la suite de cette marche avec son lot et cortège de violences sur les personnes et leurs biens.

Article 26 : « Sera puni conformément aux lois en vigueur, tout dirigeant de parti politique qui, par ses déclarations publiques, écrits ou démarches, incite à la violence, au tribalisme, au régionalisme, au racisme, à la xénophobie ou à l'intolérance religieuse. » Ainsi, en application de cet article 26 de la Charte des partis politiques, combien ne sont pas ces responsables politiques et chefs de partis ne tiennent à provision et à longueur de journées, des propos, déclarations ou des écrits faisant apologie de la violence ou appelant ouvertement la violence et à la révolte populaire? Que ce soit le chef de file de l'opposition, le leaders du PNP, la présidente du G14, le président des Démocrates ... sont sous le cout des dispositions de cet article 26 de la loi régissant la création et le fonctionnement des partis politiques au Togo.

Ils sont donc nombreux ces chefs de partis politiques de l'opposition à avoir violé ces articles, 25, 26 et 27 de la Charte des partis politiques et le dernier en date est, le leader du PNP, Tikpi Atchadam qui, dans sa déclaration de galvanisation des manifestations des 16, 17 et 18 novembre 2017, à avoir violé cette disposition en invitant les Forces Armées et de l'Ordre à prendre leur responsabilité en se mettant aux côtés du "peuple" car elle est liée au

peuple par la corde. Dans cette allégorie, Atchadam présente le peuple comme "le mouton", l'armée comme "le piquet" qui sont tous deux liés par la corde attachée par "l'éleveur" qui se trouve être le pouvoir public incarné par le chef de l'Etat. Ainsi, selon lui le peuple ce sont les manifestants qui sont dans la rue et qui demandent le départ du chef de l'Etat. Tikpi Atchadam tombe alors sous le coup de la loi. Il court donc une peine de l'ordre deux à cinq ans de prison ferme et une amende de 500 000 à 5 000 000 millions.

Il convient de rappeler que c'est sous le coup des dispositions de cet article que le commandant Olivier Amah POKO était tombé lorsqu'en mai 2013, il appelait dans une interview les Forces Armées et de l'ordre à prendre leurs responsabilités vis-à-vis du pouvoir de Lomé comme en 1966. Il lui a été appliqué cette disposition d'une manière stricte et c'est la raison pour laquelle il a pris la poudre d'escampette pour aujourd'hui devenir exilé. Pourquoi donc le gouvernement veut faire deux poids de mesure en laissant certains violer allégrement et royalement la loi alors qu'elle est appliquée dans sa forme stricte à d'autres ? Non, la loi étant impersonnelle et d'application stricte, force doit être à la loi et en aucun cas nul ne peut être au-dessus de la loi, Tikpi Atchadam aussi. Il doit être poursuivi pour qu'il réponde de ses actes qui n'ont jamais, prôné la paix sociale, la cohésion nationale et le respect mutuel et surtout le dialogue comme stipulé dans l'article 3 de la charte des partis politiques. Article, violé par tous les leaders politiques de l'opposition qui pourtant se disent démocrates et respectueux de la loi. Car, comment devons-nous comprendre que bien que cet article 3 de la charte dans son alinéa 2 invite les partis politiques à « promouvoir la tolérance et le dialogue entre eux et dans leurs rapports avec les citoyens et les pouvoirs publics », ils s'obstinent à jeter l'anathème sur le dialogue proposé par le Pouvoir.

Une armée disciplinée au service de la République

L'opposition Togolaise et ses agitateurs doivent comprendre que l'Armée Togolaise a une structure extraordinaire, bien soudée et elle n'est pas encore prête à lâcher son Chef Suprême. De plus, son Chef vient de lui renouveler sa confiance. A Témédja, le 10 Novembre 2010, le Chef Suprême des Armées, Faure Gnassingbé disait dans un langage si simple : « ...Aujourd'hui, je suis avec vous pour vous renouveler ma confiance totale. ». Quelques semaines plutôt, le 27 Octobre 2017, le Chef d'Etat-major Général de l'Armée Togolaise, Félix Abalo Kadanga s'adressait au Chef de l'Etat : « ...je ne saurai finir mes propos sans exprimer à son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Armées, notre soutien total aux Institutions de la République et notre attachement à sa politique de

paix, de réconciliation et de dialogue, gage d'un développement durable ». C'était lors de la cérémonie d'hommage aux 3 soldats tombés au Mali. Faisant le samedi 18 novembre le bilan du 3e jour des manifestations de la coalition des 14 partis de l'opposition, le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Colonel Yark Damehame, a renchéri que les forces armées togolaises (FAT) sont loyales et républicaines. « La coalition ? Elle veut que les militaires soient de son côté ? S'ils (opposants) veulent que les militaires soient de leur côté, pourquoi ils marchent ? Vous êtes allés lyncher les militaires et vous voulez qu'ils soient avec vous ? », s'interroge le ministre colonel avant de conclure de manière rassurante : « que les opposants ne rêvent pas que les militaires seront de leur côté. Les militaires sont fidèles aux institutions de la République. Ils font partie d'une armée républicaine qui assure la sécurité de tous les Togolais ».

L'armée et son Chef se font mutuellement confiance.

Dans l'impossibilité d'avoir cette armée avec elle, des activistes de l'opposition se lancent dans des montages grotesques de messages au nom de grands Officiers. Le colonel Biténéwé Kouma en est victime. Sur les réseaux sociaux, circule un message en son nom, appelant l'armée à prendre ses responsabilités à l'égard du Pouvoir. Faux ! Le très brillant colonel dément tous ces propos calomnieux. Il dit compter sur les autorités judiciaires à mener des investigations pour retrouver les auteurs de ce tissu de mensonge et les faire subir la rigueur de la loi.

Tikpi Atchadam et ses camarades se plantent. Et il veut avec plaisir tomber sous le coup de la Loi. Cette armée soutient bien son Chef. Si l'ambition de Tikpi Atchadam est de rendre le pays ingouvernable, il s'amusera bien avec la loi.

Faire appliquer la loi pour sauver la République...

Il est plus que jamais évident que la responsabilité des pouvoirs publics mieux des dirigeants togolais sera engagé dans l'inapplication de la loi à tous les hors la loi qui pourtant jurent sur les valeurs démocratiques. Refuser ou faire une application sélective de la loi, c'est créer une jurisprudence en la matière et contribuer à l'enracinement de l'incivisme politique au Togo. C'est aussi donner raison à ceux qui disent que la justice fait mal son travail. Sinon, les premières autorités togolaises doivent prendre leurs responsabilités afin de traduire en justice tous ceux et celles qui tombent sous le coup de la loi. Peu importe qu'ils soient des responsables politiques ou non, « la loi c'est la loi ». Il ne peut avoir deux poids de mesure dans l'application d'une loi. Une pour les forts et une pour les faibles.

KOUTA Olivier K.O